



Les retraités de l'artisanat se défendent

Seule organisation représentative des retraités de l'artisanat reconnue par les pouvoirs publics, la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat du Loir et Cher était réunie en mars à Vendôme pour son assemblée générale annuelle.

Si la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat (Fenara) permet entre autres de participer à des rencontres conviviales, ou de bénéficier de voyages mis en place grâce à ses réseaux de solidarité pour une retraite vivante et heureuse, elle ne se cantonne pas pour autant à des activités de loisirs et a surtout pour vocation de défendre les droits et intérêts des retraités artisans. Et c'est toute l'année qu'elle s'y attelle. «Si la Fenara ne se battait pas, qui le ferait à sa place ?» demande Marcel Plaut-Aubry, président de la section du Loir-et-Cher. Et de préciser: «Nous demandons par exemple avec force que les pensions soient revalorisées en fonction des salaires, comme cela était le cas avant la réforme de 1993. Car les artisans, qui ont souvent de petites

retraites, sont confrontés chaque jour à l'augmentation toujours plus grande du coût de la vie, que ce soit en terme d'alimentation, de chauffage, d'impôts, etc.»

Cette assemblée générale fut également l'occasion pour Marcel Plaut-Aubry de parler de «L'outil en main du Loir-et-Cher», une association dont il est également président depuis 2012 et dont l'objectif est de transmettre le savoir-faire des métiers artisanaux aux enfants de 9 à 14 ans. Pour ce faire, des ateliers ont déjà été mis en place à Marolles, « mais nous comptons bien développer ces activités au nord et au sud du département. Pour cela, nous devons nous rapprocher des politiques dont nous avons effectivement besoin pour trouver des locaux dans lesquels nos retraités pourront, une demi-journée par semaine, le mercredi après-midi par exemple, faire découvrir leurs métiers aux enfants.» explique Marcel Plaut-Aubry.

La Fenara de Loir-et-Cher et L'outil en main:

16, rue de la Vallée-Maillard, 41018 Blois Cedex.

Tél. : 06 08 24 08 18 / parmacl@wanadoo.fr